COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 20 mars 2024

Présents: Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre,

MM. Raymond Junker, Jim Leweck, échevins

M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Règles temporaires de circulation (art 5.3 de la loi du 6.7.2004):

« Etape chronométrée à basse vitesse » à Scheidel vendredi, le 13 septembre 2024 de 09h00 à 10h30

Pour la manifestation sportive du groupe Luxembourg Classic pour une « Etape chronométrée à basse vitesse » le 13 septembre 2024 de 09h40 à 10h30 à Scheidel sur le chemin vicinal « Duerfstrooss », le collège échevinal modifie temporairement le règlement de circulation de la commune en interdisant toute circulation entre la sortie du village de Scheidel sur le chemin vicinal « Duerfstrooss » à partir du croisement « Duerfstrooss – Neiewee » jusqu'au croisement avec le CR 308 le vendredi 13 septembre 2024 à partir de 08h00 jusqu'à 12h00.